



Belgique

Coopération et assistance internationales

Convention sur les armes à sous-munition. Huitième Réunion des Etats parties

(Genève, 3-5 septembre 2018)

Monsieur le Président,

Je voudrais tout d'abord remercier les coordinateurs, l'Australie et le Pérou, pour leur présentation et leurs efforts cette année pour la poursuite des partenariats renforcés entre Etats affectés et Etats donateurs.

La coopération et l'assistance internationales revêtent une importance particulière dans la réalisation des objectifs de la Convention. La Belgique soutient l'approche coalition-pays développée l'année dernière et réaffirme sa détermination à contribuer à ces efforts de coopération renforcée.

Comme annoncé dans son rapport sous l'article 7 portant sur l'année 2017, la Belgique a contribué à hauteur de près de 800.000 € à des projets de déminage et elle a également financé le programme global de Handicap International et des appels du CICR.

Pour 2018, la Belgique est en mesure d'annoncer un financement de 60.000 euros à ICBL-CMC pour promouvoir la recherche dans les pays affectés et le plaidoyer en faveur de la décontamination et l'assistance aux victimes. Elle octroie également une contribution de 1.480.000 euros à Handicap International afin de décontaminer des terres au Tchad grâce à la mise en place d'une méthodologie innovante. Une subside de 500.000 euros est par ailleurs destiné au programme du CICR en Iraq afin de lutter contre les mines. D'autres financements devraient être annoncés prochainement après la finalisation des processus de décision.